

Perspectives

N°26/223 – 30 octobre 2026

FRANCE – L'empreinte carbone a marqué le pas en 2025, sous l'effet des variations de stocks

- En 2025, les émissions de gaz à effet de serre (GES) des unités résidentes françaises ont diminué de 1,7% d'après l'Insee, soit une évolution proche de celle de l'année précédente (-1,5%). Elles se sont ainsi établies à 398 millions de tonnes équivalent CO₂¹ (Mt CO₂ éq), soit 5,8 tonnes par personne.
- L'empreinte carbone de la France a diminué plus faiblement, de 0,6% en 2025, après -2,7% en 2024. Elle a ainsi atteint 571 Mt CO₂ éq, soit 8,3 tonnes par personne.
- Les émissions importées pour satisfaire la demande intérieure finale ont représenté 52% de cette empreinte. Elles sont restées presque stables, la hausse des importations en volume ayant été compensée par la baisse de leur contenu carbone par euro.
- Parmi les composantes de la demande intérieure finale, les variations de stocks expliquent le ralentissement de la baisse de l'empreinte carbone en 2025, par contrecoup de l'année précédente. En excluant cet effet, l'empreinte a diminué de 1,8% en 2025, après -1,6% en 2024.
- Depuis 1990, l'empreinte carbone a diminué de 19%, contre -32% pour les émissions résidentes. Leurs rythmes de baisse se sont toutefois rapprochés depuis 2010.

L'Insee et le SDES ont récemment publié les émissions de GES et l'empreinte carbone de la France en 2025². Ces deux indicateurs n'ont pas le même périmètre. Les émissions des unités résidentes françaises représentent les émissions directes des ménages et des entreprises résidentes, même lorsque ces dernières opèrent à l'étranger (pour le transport aérien et maritime

notamment). L'empreinte carbone rassemble les émissions induites par la demande finale française, y compris celles générées par les importations.

Une empreinte carbone qui intègre les émissions produites à l'étranger

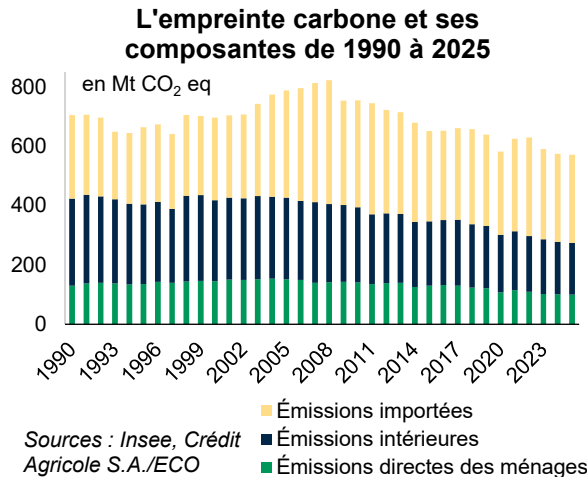
Les émissions des résidents français ont atteint 398 Mt CO₂ éq en 2025, soit une baisse de 1,7%, après -1,5% en 2024. Au sein des émissions résidentes, 123 millions de tonnes (Mt) sont liées à la production exportée. Ce périmètre inclut les activités à l'étranger des entreprises résidentes, notamment pour le transport aérien et maritime.

L'empreinte carbone couvre les gaz à effet de serre liés à la consommation, aux investissements et aux variations de stocks en France (composantes de la demande intérieure finale), même lorsque les biens et services sont produits à l'étranger. Les GES émis par les unités résidentes pour satisfaire les exportations sont donc exclus.

En 2025, l'empreinte carbone a reculé de 0,6%, à 571 Mt CO₂ éq, après -2,7% l'année précédente (une évolution révisée en hausse de 0,7 point pour 2024 par rapport à la précédente estimation). Elle était ainsi composée en 2025 de 296 Mt CO₂ éq d'émissions importées (52%), 175 Mt issues de la production française destinée à la demande finale intérieure (31%), et 100 Mt émises directement par les ménages (18%), principalement pour se chauffer et se déplacer.

¹ Cela permet de comparer l'impact de différents gaz à effet de serre sur le réchauffement.

² Voir notamment la publication [Émissions de gaz à effet de serre et empreinte carbone de la France en 2025](#) – Insee Première – 2130 – Octobre 2026



L’empreinte carbone peut également être ventilée selon l’origine géographique des émissions. En 2025, 48% des GES ont été émis en France, 12% dans l’Union européenne hors France, 10% en Chine et 4% aux États-Unis. La part de la Russie a atteint 2%, contre 6% en 2021.

Les stocks ont freiné la baisse de l’empreinte carbone en 2025

Après des reculs de 6,2% en 2023 et de 2,7% en 2024, l’empreinte carbone n’a diminué que de 0,6% en 2025. Les variations de stocks ont contribué à la relever de 6,1 Mt entre 2024 et 2025, après l’avoir abaissée de 6,6 Mt entre 2023 et 2024. Hors variations de stocks, la baisse de l’empreinte a en effet été de 1,8% en 2025, après -1,6% en 2024. L’empreinte carbone des investissements a par ailleurs diminué de 3,8% en 2025, en lien avec le recul de la construction.

Les déplacements (25%), l’alimentation (23%) et l’habitat (20%) ont représenté ensemble 68% de l’empreinte carbone, des parts stables par rapport à 2024.

Une baisse des émissions résidentes concentrée dans l’industrie

Le recul des émissions des résidents s’est accru en 2025, en lien avec le ralentissement du PIB en volume (à +0,8% en données brutes). Les émissions des activités économiques intérieures ont reculé de 5,4 Mt (-1,8%). L’industrie manufacturière a expliqué plus de la moitié de ce recul (-2,9 Mt, dont 1,4 Mt pour la chimie). La réduction du cheptel bovin a également diminué les émissions agricoles de 1,0 Mt.

À l’inverse, les émissions des compagnies aériennes françaises ont augmenté de 6,3% (+1,2 Mt), avec la poursuite de la hausse du trafic. Celles du raffinage ont progressé de 0,3 Mt, sous

l’effet du rebond de l’activité. Les émissions de la production d’électricité n’ont que légèrement diminué (-0,1 Mt), malgré la progression de la production du nucléaire et des énergies renouvelables et le nouveau recul de celle d’origine fossile.

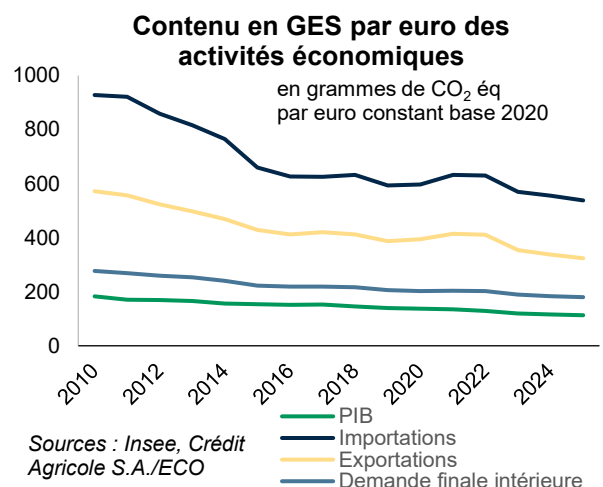
Près des trois quarts de la baisse des émissions des activités économiques ont concerné la production exportée (-3,9 Mt, contre -1,6 Mt pour la demande intérieure). Le recul a donc moins bénéficié à l’empreinte de la demande intérieure française.

Les émissions directes des ménages ont, quant à elles, reculé de 1,3%, une baisse limitée en comparaison de la moyenne de -2,3% par an entre 2010 et 2025. La décarbonation des énergies de chauffage a réduit celles des logements, tandis que la légère baisse de la circulation automobile et l’électrification progressive du parc ont limité celles des véhicules.

Des émissions importées presque stables malgré la hausse des imports

En 2025, les importations ont progressé de 2,8% en volume, mais leur contenu en émissions par euro a diminué de 3,3%. Les émissions associées à l’ensemble des importations ont ainsi reculé de 0,6%. La part retenue dans l’empreinte carbone (donc hors émissions incorporées aux exportations) a baissé de 0,3%.

Les imports de produits énergétiques ont évolué de manière contrastée. Les importations de produits pétroliers raffinés ont diminué de 8,5% en volume (-3,9 Mt CO₂ eq), en lien avec la reprise des activités de raffinage en France. À l’inverse, celles de produits des activités extractives (surtout pétrole brut et gaz naturel) ont augmenté de 3,5% (+1,6 Mt CO₂ eq).



Une diminution de long terme portée par la décarbonation des produits

Depuis 1990, les émissions des résidents français ont diminué de 32%, tandis que le PIB a augmenté de 69% en volume. L’empreinte carbone a moins reculé (–19%) que les émissions des résidents. En effet, si les émissions liées à la production française ont bien diminué, elles ont été en partie compensées par une hausse de 5% des émissions importées, dont la part dans l’empreinte est ainsi passée de 40% à 52%. Cette évolution reflète notamment le déplacement de certaines productions à l’étranger et la demande croissante de biens principalement fabriqués hors de France. Depuis 2010, les trajectoires de réduction des émissions des résidents et de l’empreinte carbone se sont néanmoins rapprochées : l’empreinte a diminué de 1,8% par an en moyenne, contre 2,1% pour les émissions des résidents.

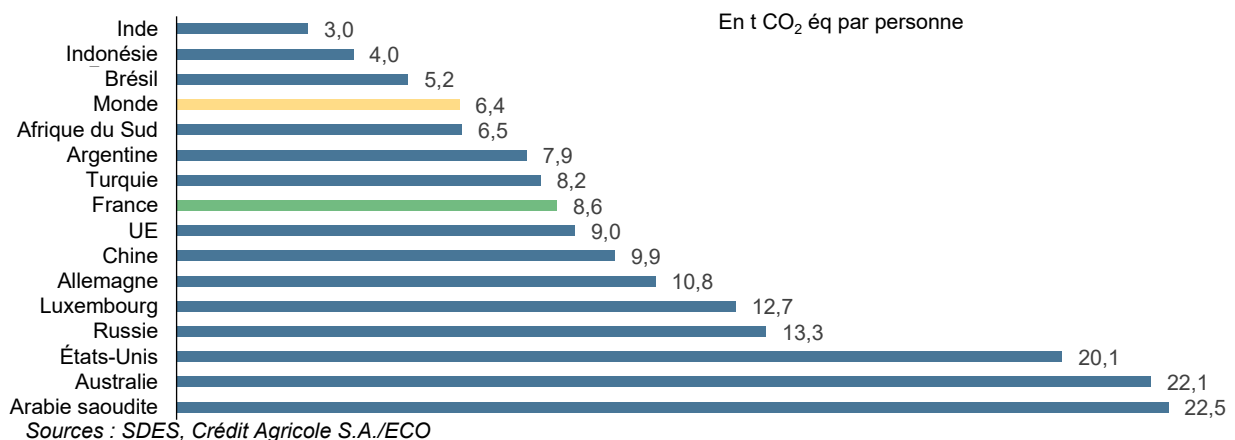
Sur cette période, les émissions par euro constant de PIB ont baissé de 3,2% par an, et le contenu carbone par euro importé de 3,6%. Le découplage entre activité et émissions, ou tendance à produire

plus en émettant moins, est particulièrement marqué dans certaines branches : entre 1990 et 2025, les émissions par euro de valeur ajoutée ont été divisées par dix pour l’industrie chimique et pharmaceutique, par près de quatre pour le textile et l’habillement, et par deux et demi pour les activités de services.

Une empreinte carbone plutôt modérée en comparaison des pays développés

En utilisant les données de l’année 2023, pour permettre les comparaisons internationales, l’empreinte carbone française (8,6 t CO₂ éq) se situe à un niveau légèrement inférieur à l’empreinte moyenne dans l’Union européenne (9,0 tonnes), et plus nettement à celle de l’Allemagne (10,8 tonnes) et surtout des États-Unis (20,1 tonnes). La France conserve ainsi un positionnement relativement favorable par rapport à ses pairs, y compris en tenant compte des émissions importées. Des progrès restent néanmoins nécessaires pour atteindre les objectifs de décarbonation et réduire l’écart avec la moyenne mondiale (6,4 tonnes).

Comparaison internationale d’empreintes carbone en 2023



✓ Notre opinion – Malgré un différentiel de contenu carbone toujours favorable aux produits français en 2025, le rythme de décarbonation des produits français et des produits importés est similaire sur les quinze dernières années. À plus long terme, les politiques européennes pourraient contribuer à réduire le contenu carbone des importations. Le mécanisme d’ajustement carbone aux frontières, entré dans sa phase définitive en 2026, donne un prix aux émissions de certains biens importés. La Commission a proposé de l’étendre à certains produits transformés à partir de 2028. Son champ reste cependant limité à une partie des importations.

En tout état de cause, la réduction des émissions en 2024 (–1,5%) et 2025 (–1,7%) est très inférieure au rythme annuel qui permettrait d’atteindre l’objectif de baisse des émissions de 50% à l’horizon 2030 par rapport à 1990, de l’ordre de 4,5% à 5%. La baisse de l’empreinte carbone, également inscrite dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC 3), paraît, elle aussi, modeste : –24% entre 2010 et 2025, alors que l’objectif est celui d’une réduction de 71% en 2030 (par rapport à 2010).



Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Octobre 2026

[Les couches de risque se superposent](#)

Date	Titre	Thème
30/10/2026	<u>France – Conjoncture – Flash PIB : L'activité déçoit de nouveau au troisième trimestre</u>	France
28/10/2026	<u>France : Scénario 2026-2027 – Navigation en eaux troubles : garder la tête hors de l'eau</u>	France
27/10/2026	<u>Chine-États-Unis : la « stabilité stratégique » à l'épreuve des ambitions chinoises</u>	Géopolitique
23/10/2026	<u>Monde – L'actualité de la semaine – 23 octobre 2026</u>	Monde
23/10/2026	<u>Géopolitique – Ce que les Midterms ne changeront pas : la crise du compromis politique</u>	Géopolitique
22/10/2026	<u>Golfe – La guerre impose de réancrer la confiance à long terme en repensant les récits de croissance</u>	Moyen-Orient
21/10/2026	<u>États-Unis – Élections de mi-mandat et implications possibles</u>	États-Unis
19/10/2026	<u>Immobilier résidentiel – Le vieillissement démographique atténuera-t-il la pénurie de logements en Allemagne ?</u>	Allemagne
19/10/2026	<u>La tokenisation du monde est en marche</u>	Fintech
16/10/2026	<u>Monde – L'actualité de la semaine – 16 octobre 2026</u>	Monde
15/10/2026	<u>Mines & Métaux – Le cuivre ou la valse des paradoxes</u>	Mines & Métaux
15/10/2026	<u>France – Le taux d'effort logement : en baisse depuis 2014, en hausse à plus long terme</u>	France

Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle JOB-BAZILLE

Rédacteurs en chef : Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

Documentation : Elisabeth SERREAU

Statistiques : Datalab ECO

Réalisation et Secrétariat de rédaction : Nathalie MARCET

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

Application Études ECO disponible sur l'[App Store](#) & sur [Google Play](#)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.